

# la lettre DE VILLERS

150<sup>e</sup> anniversaire de la station :  
des milliers de personnes  
pour un retour dans le temps  
p. 16

L'église Saint Martin  
classée  
monument historique  
p. 39



1856 - 2006



## Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer  
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle  
14 640 - Villers-sur-Mer  
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25  
Site : [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)  
e-mail : [mairie@ville-villers-sur-mer.fr](mailto:mairie@ville-villers-sur-mer.fr)

## Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vaublin  
Maire  
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand  
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse et Hygiène, Animation  
Samedi matin

Madame Forin  
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts  
Vendredi matin

Monsieur Mégie  
Communication, Culture, Tourisme  
Lundi matin

Monsieur Aubin  
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel  
Mercredi matin

Monsieur Paquet  
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation  
Mardi matin

### Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme  
Madame Becel : Troisième âge  
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

## Recensement militaire

Les jeunes gens nés en juin, juillet, août et septembre 1990, doivent se faire recenser entre les mois de juillet et septembre 2006 en mairie.

## Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?  
Vous avez des difficultés physiques ?  
Vous êtes seul(e) au foyer ?  
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?  
Vous êtes isolé(e) ?  
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.  
Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

## Permanences ADMR

- Lundi : 13h30 - 17h00  
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00  
- Jeudi : 9h00 - 12h00  
- Vendredi : 9h00 - 12h00  
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

## Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

## Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu chaque mardi, à la mairie annexe (9h30 - 12h / 13h30 - 17h)  
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

## Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

## La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : [villers14.tourisme@wanadoo.fr](mailto:villers14.tourisme@wanadoo.fr)

## Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :  
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles\* ;  
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;

\*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

## Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

## Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du Domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

## Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

● **Horaires d'ouverture :**  
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● **Ramassage des encombrants :**  
Le 1er lundi de chaque mois.

● **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :**  
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● **Conteneurs :**  
- parking Comtesse de Béarn  
- avenue de la Brigade Piron  
- avenue Jean Moulin  
- angle rue des Martrois / avenue des Gabions  
- place Loutrél  
- angle chemin au Loup / chemin de l'Église au Parc.

## Collecte des ordures ménagères

### ● LUNDI

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Muttès, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont. sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

### ● MARDI

RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, Route de Beaumont. CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

### ● MERCREDI

VILLE  
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

### ● JEUDI

RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesse, de la Planquette, Route de Beaumont. CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

### ● VENDREDI

VILLE  
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

### ● SAMEDI - DIMANCHE

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Muttès, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucicault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrél, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Cols Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers  
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

# la lettre DE VILLERS

JUILLET 2006 - N°96

p. 2 à votre service

## Vie communale

- p. 4 Conseil municipal du 16/6/2006
- p. 6 Travaux
- p. 7 1er mai
- p. 7 8 mai
- p. 8 Hôtel Ibis
- p. 8 Serge Favard
- p. 9 Groupe scolaire
- p. 9 Chorales
- p. 10 Nouveaux Talents
- p. 11 Un été animé
- p. 12 7e festival de voltige aérienne
- p. 14 Environnement

## Événements

- p. 16 150e anniversaire de la station

## Vie associative

- p. 31 Jumelage
- p. 32 APV
- p. 32 Association des Familles Villersois
- p. 33 Société Saint Vincent de Paul
- p. 33 Amicale du personnel communal
- p. 33 Villers Accueil
- p. 33 Villers animations et loisirs
- p. 34 Association paléontologique
- p. 35 ASVBB
- p. 35 Raid Nature Longitude 0
- p. 35 Tennis Club
- p. 35 Pétanque Club
  
- p. 36 Office de Tourisme et d'Animation
- p. 37 Prix de Villers à Clairefontaine
- p. 38 Livres
- p. 38 État Civil
- p. 39 L'église Saint Martin
- p. 40 Le pique-nique du 150è

La lettre  
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.45€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire  
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation  
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication  
Impression : Escandre-Sorel - Touques



1856 - 2006

VILLERS SUR MER

# CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2006

## CASINO - MODE DE GESTION - AUTORISATION DES JEUX – LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION

Le casino de la Commune de Villers sur Mer est exploité par le groupe Tranchant. La convention de délégation de service public conclue par la Commune avec cette société arrive à échéance le 31 Décembre 2007.

La commune souhaite maintenir le service public du casino pour les raisons suivantes :

- Il constitue un pôle d'attraction et d'animations important participant ainsi au développement touristique de la Commune ;
- Il procure à la Commune des recettes complémentaires importantes.

En ce qui concerne le futur mode de gestion du casino et au vu du rapport présenté par Monsieur Le Maire, il semble que la délégation de service public constitue toujours le meilleur mode de gestion pour le casino de la Commune.

Ainsi :

Vu la loi du 15 Juin 1907, modifiée, réglementant le jeu dans les cercles et les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques ;

Vu le décret n°59-1489 du 22 décembre 1959, modifié, portant réglementation des jeux dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques ;

Vu l'arrêté du 23 Décembre 1959, modifié, relatif à la réglementation des jeux dans les casinos ;

Vu les articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport ci-joint sur le principe de la délégation et présentant le document contenant les caractéristiques des prestations à assurer par le Délégué ;

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité :

- décide le maintien du service public du casino municipal de Villers sur Mer ;
- donne un avis favorable à l'exploitation des jeux dans la Commune de Villers sur Mer ;
- approuve le principe du recours à la délégation de service public pour l'exploitation du casino de Villers sur Mer à compter du 1er Janvier 2008 ;
- approuve les caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire telles que décrites dans le rapport annexé à la présente délibération ;
- autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure de consultation décrite par les articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

## COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1411-5 et D 1411-3 à D 1411-5, relatifs au mode d'élection de la commission chargée d'ouvrir les plis et d'émettre un avis sur les offres des entreprises candidates à l'exploitation d'un service dans le cadre d'une délégation de service public ;

Considérant la démission des membres de l'actuelle commission de délégation de service public ;

Considérant que la Commune est susceptible de renouveler le recours à

la délégation de service public au cours du présent mandat municipal ;

Considérant que préalablement à l'élection des membres de la commission, en l'occurrence trois titulaires et trois suppléants (sous la présidence de droit du Maire ou de son représentant), il convient de fixer les conditions de leur élection qui doit avoir lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, et de fixer les conditions de dépôt des listes (art. D 1411-5) ;

Le Conseil Municipal après délibération à l'unanimité :

1° décide que dans le cadre de l'élection de la commission prévue à l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- que tous les membres du conseil peuvent être candidats ;
- que chaque liste :
  - > peut comprendre moins de noms qu'il y a de sièges à pourvoir ;
  - > doit au minimum comprendre un titulaire et un suppléant ;
  - > doit comporter un nombre égal de titulaires et de suppléants ;
  - > qu'en cas d'égalité de reste, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages ;
  - > que l'élection d'un titulaire entraîne ipso facto l'élection de son suppléant ;
  - > qu'une même personne ne peut figurer sur plusieurs listes.

2° décide que :

- > que les listes devront être déposées en mairie au plus tard le 31 juillet 2006 à 11 heures,
- > que l'élection aura lieu lors de la prochaine séance de conseil municipal, pour la durée résiduelle du mandat municipal en cours, et pour l'ensemble des délégations de service public de la commune.

## AVENANT – STATIONNEMENT PAYANT

Dans le cadre de la gestion du stationnement payant, il est apparu indispensable afin d'éviter les voitures tampons de renforcer le stationnement payant dans la rue des Belges au niveau du Café de la Poste jusqu'à l'angle avec la rue Paris d'Illins.

Pour réaliser cette opération, un horodateur supplémentaire se doit d'être installé.

Le coût de cette prestation supplémentaire s'élève à 1.454,54 € HT, soit un montant global du marché de 17.454,54 € HT. La commission d'appel d'offres dans sa séance du 1er Juin 2006 a émis un avis favorable.

## BAIL BATIMENT DE LA POSTE

Dans le cadre de la gestion des bâtiments communaux, le bail de location de la Poste arrive à échéance.

Le bail proposé reprend toutes les dispositions du précédent bail commercial, à savoir, pour les conditions les plus importantes :

- > bail consenti pour une durée de 9 ans à compter du 01/07/2006 jusqu'au 01/07/2015,
- > révision annuelle selon l'indice INSEE du coût de la construction
- > montant du loyer annuel : 22.036 € (ce loyer étant exempté de la taxe sur la valeur ajoutée et payable trimestriellement à terme échu).

## EPIC RAPPORT D'ACTIVITES, COMPTE ADMINISTRATIF

Dans le cadre de la convention nous liant avec l'EPIC de Tourisme et d'Animations, le Conseil Municipal se doit de délibérer sur le compte financier de cet établissement (joint en annexe).

Ce document traduit l'arrêté de comptes pour l'année 2005.

Le montant des dépenses s'est élevé à 617.726,81 € et celui des recettes à 620.080,34 €.

Il en résulte un excédent de 2.356,53 € en fonctionnement pour l'année, les recettes ont permis également de réaliser la provision pour congés payés.

## DEMANDE DE RENOUELEMENT AUTORISATION DES JEUX ; AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ADOPTION DU CAHIER DES CHARGES (RELATIF AUX DROITS ET OBLIGATIONS DE LA COMMUNE ET DU CASINO)

Madame Christelle SIMON, Directrice Générale du Casino de VILLERS SUR MER a déposé à la Sous-Préfecture le 30 mai 2006 un dossier sollicitant :

### 1 - le renouvellement d'autorisation

DE PRATIQUER LES JEUX ORDINAIRES

- la Boule (mise minimum 1 €)

LES JEUX DE CONTREPARTIE AUTRES QUE LA BOULE  
ET LE VINGT TROIS

- le black-jack (2 tables minimum de mise 1 euro)

- la roulette anglaise (2 tables minimum de mise 1 euro)

- le stud poker (1 table minimum de mise 1 euro)

D'EXPLOITER

- 65 appareils dits «machines à sous»

### 2 - l'autorisation d'exploiter :

- 25 appareils dits «machines à sous» supplémentaires

Afin de permettre à Monsieur le Préfet (via le Sous Préfet) d'instruire cette requête, conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 23 Décembre 1959, portant réglementation des jeux dans les Casinos, le Conseil Municipal doit délibérer respectivement sur :

> l'avis de principe de la Commune quant à la demande d'autorisation sollicitée ,

> l'adoption du cahier des charges (contrat de délégation de service public et de ses avenants éventuels) relatif aux droits et obligations réciproques de la Commune et du Casino.

## MAITRISE D'ŒUVRE - TENNIS COUVERTS

Dans le cadre de la réalisation des tennis couverts, une procédure adaptée a été menée afin de déterminer le maître d'œuvre de cette opération.

Plusieurs candidatures nous sont parvenues , c'est le Groupement DE-LACHE-SHELLEDY qui a été retenu.

## DEMANDE DE SUBVENTIONS - TENNIS COUVERTS

La Commune de VILLERS SUR MER entreprend la réalisation de tennis couverts. Le montant estimatif des dépenses des travaux s'élève à 650.000 € HT.

Le maître d'œuvre de cette opération a été désigné par un marché via la procédure adaptée. Afin de finaliser notre plan de financement, nous pouvons solliciter des organismes extérieurs pour obtenir des subventions.

Dans ce cadre, la fédération française de tennis, la ligue de tennis et le Conseil Général sont sollicités.

## ASSOCIATION TOURISME EN PAYS D'AUGE

Dans le cadre de la valorisation du Tourisme en Pays d'Auge - Pôle d'excellence, la Ville adhère à cette structure.

Cet organisme regroupe des représentants institutionnels, des professionnels qui se sont regroupés afin de valoriser le Pays d'Auge.

La cotisation annuelle est fixée à 0.20 € par habitant.

## RAVALEMENTS DE FAÇADES

Plusieurs demandes ont été présentées.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

610 € pour la résidence Plein Soleil

336.96 € pour un pavillon Résidence la Manche

435.18 € pour un pavillon Résidence la Manche

552.25 € pour un immeuble Route de Dives



## Travaux sur les réseaux d'assainissement

La communauté va entreprendre, dans le courant 2006, divers travaux concernant les réseaux pour l'évacuation des eaux pluviales ainsi que la mise en œuvre de travaux d'assainissement suite à l'étude de zonage des eaux usées.

Remplacement des compteurs d'eau potable

C'est la totalité de la ville qui est concernée. Les nouveaux compteurs vont permettre la télérelève de la consommation d'eau et la télésurveillance sur la consommation. Ainsi toute consommation qui semblera anormale pourra être signalée aux usagers.

Evacuation des eaux de pluie

Divers travaux sont programmés. Ils concernent :

- Les bassins de San Carlo
- La digue ouest sur 480m avec la pose d'une canalisation de 600mm de diamètre qui doit assurer un débit régulier et constant
- La rue de la Planquette sur 180m, avec une canalisation de 300mm.
- Le carrefour des rues du Gabion et des Acacias avec modification et remplacement du réseau par une canalisation de 700mm.
- Rue Sicard, rond-point du Plein Air, rue des Acacias : modification du réseau avec construction d'une station de pompage avec une canalisation d'évacuation de 1200mm.

Renouvellement des canalisations

Sont concernées les rues de Verdun, Léonie, du Cpt de Carpentier, Lt Bagot, Pasteur dans sa totalité, des Tamaris, de l'Étang et la partie se trouvant entre la rue Bagot et du Cpt de Carpentier.

Sont inscrits encore au programme les rues des Muttes, du Ravin, de la Rosière, de Beaumont et le chemin du Manoir.

Travaux d'assainissement

La pose de nouvelles canalisations concerne les rues Cville, Lt Bagot, Convers, des Tamaris, de la Gare et des chemins de l'Eglise et de Préfontaine, soit au total 36 branchements.

Bientôt de nouveaux lampadaires Avenue de la République



Les pompiers accèdent au 1er étage de l'immeuble pour sauver une personne prisonnière des flammes.

## Incendie dans l'ancienne école Jeanne d'Arc : les pompiers répètent

Etonnement des riverains de l'ancienne école Jeanne d'Arc promise dans un avenir proche à la destruction pour faire place à un espace culturel et d'animation. Une épaisse fumée s'échappait des bâtiments et deux personnes semblaient prisonnières des flammes.

Peu de temps après l'alerte, un important détachement de pompiers de Touques sous le commandement du capitaine Valentin et de Villers sous la responsabilité de l'adjutant Tribhou, en tout 24 hommes, arrivait avec un important matériel pour circonscrire le sinistre et tentait de sauver les occupants. Cet exercice a servi de thème pour l'entraînement mensuel de la compagnie.

« Cette répétition avait pour but essentiel d'utiliser l'appareil respiratoire isolant servant à sauver les personnes victimes d'asphyxie », précise le capitaine Valentin. Par ailleurs, d'autres matériels de sauvetage ont été testés, échelles et cordes, ce qui a permis aux équipes des ambulances de réaliser le bilan de l'opération.

Sans le stress de devoir sauver des vies, chacun a tenu son rôle le plus sérieusement possible sous l'œil des curieux venus se renseigner sur toute cette agitation.

## Travaux sur les passages à niveaux

L'opération ferroviaire « modernisation du tronçon Trouville-Dives » aura lieu du 02 octobre 2006 au 07 décembre 2006. L'importance de ces travaux nécessite de fermer temporairement les passages à niveaux situés entre les communes de St Arnoult et Villers-sur-Mer.

Certains passages, à tour de rôle, resteront ouverts et serviront de déviations routières mises en place par la SNCF. Les deux passages à niveaux de la commune de Villers sur mer (PN 99, la gare, route de Beaumont et PN 100, chemin des Bergeries, avant la Z.A) seront fermés en même temps selon les périodes suivantes :

du 18/10 au 25/10 (1 semaine)

du 06/11 au 20/11 (2 semaines)

du 29/11 au 04/12 (1 semaine)

Quand ces deux passages seront fermés, le passage de Blonville, (PN 102 sur la RD 118a), restera ouvert.

## 200 personnes pour le 1er mai

La tradition du 1er mai se perpétue depuis une cinquantaine d'années.

Initiée par Maurice Hodiesne et André Salesse, puis poursuivie par Julien Perdrisot, la cérémonie rassemble à la salle des fêtes de plus en plus de Villersois. Cette année, 200 personnes ont écouté le maire, Gérard Vauclin, parler de l'économie locale.

La ville compte 150 chômeurs et 60 rmistes. Cette situation est sujette à interpeller les responsables locaux. *«Les emplois ne peuvent se créer que par le développement économique. Grâce à la vente de deux terrains communaux, la ville compte, depuis peu, deux nouveaux hôtels, créateurs d'emplois. De son côté, souligne le maire, la ville fait des efforts pour répondre aux besoins des Villersois et au développement de la ville. Les employés municipaux sont passés de 63 en 1995 à 86 aujourd'hui. Nous pourrions faire mieux pour répondre aux besoins des entreprises locales, mais nous ne sommes pas en mesure de trouver des terrains actuellement et l'argent des Villersois va créer des richesses ailleurs. Des projets existent, car c'est la vie économique de la commune qui en dépend».*



Et Gérard Vauclin de conclure sous les nombreux applaudissements : *«Soyez assurés que nous ferons au mieux pour Villers».*

*Les Villersois étaient venus très nombreux écouter les propos de Gérard Vauclin.*

## Des vétérans anglais aux cérémonies du 8 mai

La commémoration de la victoire a réuni autour du monument aux morts de nombreux Villersois accompagnés par une délégation de vétérans de la British Legion de Wickham menée par Gérald Cooper, en l'absence du président Eric Bright.

Après le défilé dans les rues de la ville conduit par la fanfare de Sannerville, un moment de recueillement au monument aux morts et un dépôt de gerbes, la cérémonie s'est poursuivie en l'église Saint Martin par une absoute donnée à la mémoire des morts pour la France.

Ensuite Gérard Vauclin, maire, a accueilli tous les

participants, salle Bagot, pour remercier toutes les personnes qui ont participé à la manifestation. *«Merci pour votre présence, car nous n'avons pas été seuls à faire acte de mémoire».* Pour sa part, Gérald Cooper a tenu à souligner la qualité des échanges qui se concrétisent, chaque année, d'un côté et de l'autre de la Manche, depuis près de 30 ans.

*Michel Vancoille et les anciens combattants ont accueilli leurs homologues anglais.*

*Echange de remerciements entre Villersois et Anglais de Wickham*



## Ouverture de l'hôtel Ibis

**Dans les années 60, la station assistait impuissante à la disparition de ses hôtels au nombre d'une cinquantaine juste avant la seconde guerre mondiale, transformés un par un en appartements. Il y a deux ans, la tendance s'est inversée avec la construction du Domaine de Villers, un trois étoiles aux chambres de grand confort et personnalisées. Depuis les vacances de Pâques, un hôtel Ibis de 50 chambres accueille sa clientèle.**

Situé au contact de la plage, face à la baie de Seine, le nouvel établissement s'est élevé, en quelques mois, sur un terrain communal vendu à André Cointet qui possède déjà une quinzaine d'établissements affiliés au groupe Accor. L'hôtel propose 50 chambres 2 étoiles avec le label Coquelicot, réparties sur trois étages.

*«Ce sont les nouvelles chambres Ibis, celles de Villers sont les premières du genre en France, annonce Joëlle Paré, la directrice de l'hôtel. Elles sont climatisées et ont une salle de bains beaucoup plus rationnelle et un écran de télévision plat recevant toutes les chaînes Canal + et de son satellite ainsi qu'une prise Internet».*

Un vaste parking souterrain a été construit en sous-sol. L'établissement ne possède pas de restaurant. *«Nous restons dans ce que nous savons faire, dit Joëlle Paré, l'hébergement et les petits déjeuners pris sous forme de buffet. Par contre, nous ouvrons un salon de thé-bar ouvert à tous, le Greenwich Café».* Seront proposés une sélection de thés renouvelée chaque mois, des pâtisseries locales, du cidre et des glaces artisanales.

Le prix des chambres varie de 52 € à 90 € suivant la saison et le nombre de personnes accueillies. Ouvert toute l'année avec un accueil 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. L'hôtel propose également 7 appartements meublés pour une nuit, un week-end ou à la semaine.

*«Nous avons créé une dizaine d'emplois avec du personnel provenant en majorité de Villers»,* ajoute Joëlle Paré qui a profité de la création de l'établissement pour retrouver la Normandie dont elle est originaire. Elle était auparavant à Beaulieu-sur-Mer où elle dirigeait le même type d'hôtel.

Pratique : Hôtel Ibis, tél. 02 31 81 27 27; fax: 02 31 88 23 98.



## Les palmes académiques pour Serge Favard

Serge Favard a reçu, le samedi 15 avril, les insignes de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques. Une distinction remise par Nicole Ameline, ambassadrice, pour le remercier de son investissement dans l'association paléontologique de Villers-sur-Mer.

Serge Favard l'a présidée entre 1990 et 1999. Sous son impulsion, de nombreuses activités se sont développées durant cette période : visites régulières des falaises, organisation de réunions mensuelles pour identifier les «trouvailles» faites par tous, contact avec d'autres associations pour un travail en commun, création du bulletin «L'Echo des Falaises» et mise en place de conférences avec de grands scientifiques tel Yves Coppens.

Tous ces efforts pour développer l'association ont été rappelés par Nicole Ameline et unanimement salué par tous ceux qui ont travaillé à ses côtés, dont Jean-Marie Guégan, l'actuel président de l'association.

*Nicole Ameline et Serge Favard.*

## «Livrentête 2006» au groupe scolaire

La bibliothèque pour tous en partenariat avec le groupe scolaire Victor Duprez a fait participer quatre classes de CP et CE1, au prix «Livrentête 2006». Dans un premier temps, les élèves ont lu et étudié six albums en classe. Ensuite, chaque enfant a choisi son album préféré et déposé son bulletin dans une urne. Après l'élection les animatrices ont procédé à un échange de points de vue entre les enfants, qui ont défendu leur choix. Cette animation qui était une première pour la Bibliothèque pour tous a obtenu un vif succès auprès des enfants, qui verront peut-être leur album couronné du prix « Livrentête 2006»



## Initiation à la voile pour les scolaires

Les élèves des classes de Gaëlle Lepicq et Marie-Claude Letorel ont participé actuellement à un stage d'initiation à la voile et au char de la voile au sein du cercle nautique.

Cette découverte entre dans le cadre de l'opération du développement de cette activité lancée par le conseil général du Calvados. *«Elle est très utile, signale la directrice de groupe scolaire. Dans ma classe, sur 25 élèves, 5 ne vont jamais à la mer.»*

Les enfants se montrent très enthousiastes et écoutent le moindre conseil de Yann, leur moniteur de char à voile. La prudence est recommandée. Malgré une brise légère, les véhicules roulent sur le sable. Antoine est ravi par cet essai. *«C'est marrant, dit-il, de se déplacer uniquement par la force du vent et de prendre ainsi de la vitesse !»*. Ses camarades attendent avec impatience de prendre sa place sur le siège du char à voile et connaître les mêmes sensations.



Bon vent aux écoliers !

## Chorale de l'église

La chorale n'est pas une nouveauté, elle existe depuis 60 ans ou plus avec Mme Fournet, Mme Le fort (40 ans au moins) et Mme Couturier depuis 2003

Organistes :Mme Fournet, Mme Postel. Mme Forin de 1974 à 2002  
Monique Verhelle assure tous les dimanches et tous les enterrements.

Grandes fêtes et mariages : Catherine Gouillard

En saison : Michel Cassan et Nicolas de la Bretèche

*Mme Couturier, maître de chœur et les choristes.*



## La classe de chant de l'école de musique en concert

L'école de musique intercommunale Claude Bolling avec ses classes de chant animée par Dominique Bougy et d'orgue sous la direction de Nicole Marodon ont donné un concert, samedi après-midi, en l'église Saint-Martin en présence d'une centaine de personnes.

Le programme était composé d'œuvres du 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, tantôt chantées sur un accompagnement au clavier de Mark Deptuch, tantôt interprétées à l'orgue. Professeurs et jeunes artistes ont montré beaucoup de virtuosité et ont été longuement applaudis par le public.

# FESTIVAL DES NOUVEAUX TALENTS

## *Musique de chambre : Mozart aux bains de mer*



- Maurice Megie : C'est donc un double anniversaire que célèbrera cette année le Festival des Nouveaux Talents ?
- Véronique Wardega : Oui : parallèlement aux 150 ans de la station, nous fêterons les 250 ans de la naissance de Mozart.
- M.M. : Deux époques bien différentes...
- V.W. : ...mais tout aussi agréables à l'oreille. D'ailleurs, Mozart a beaucoup inspiré les compositeurs qui lui ont succédé, y compris dans des styles très distincts.
- M.M. : Quels compositeurs pourrons-nous écouter ?
- V.W. : Les Nouveaux Talents ont concocté un programme de musique française des années 1850 à 1920, en compagnie de Gounod, Bizet, Fauré, Debussy, Ravel, Koechlin...
- M.M. : Charles Koechlin... nous pourrons enfin réentendre ce compositeur villersois de cœur, qui a donné son nom à une rue de Villers ?
- V.W. : Oui : dès le concert d'ouverture, Shani Diluka et Stephanos Thomopoulos ont choisi d'interpréter la Suite pour piano à quatre mains de Charles Koechlin. Puis le 19 août nous pourrons entendre sa Sonate pour violon et piano. La famille de ce musicien méconnu vient d'ailleurs fréquemment à Villers, notamment le petit-fils du compositeur, Bernard Koechlin, qui a édité un livre intitulé «Feuilles d'automne - Le compositeur Charles Koechlin à Villers-sur-Mer».
- M.M. : Et Mozart ?
- V.W. : Chaque concert sera ponctué par une œuvre de Mozart. Et le lendemain du festival, le 23 août, le Cinéma du Casino projettera le film de Milos Forman : Amadeus.
- M.M. : Quant aux interprètes...
- V.W. : Cet été encore, vous serez séduits par l'enthousiasme des jeunes musiciens, tous lauréats de concours internationaux, âgés de moins de trente ans. Ils sortent du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ou de Lyon et se font déjà entendre sur les ondes de Radio France pour la plupart.
- M.M. : Une exposition accompagnera-t-elle le Festival, comme l'été dernier ?
- V.W. : Oui, nous présenterons à l'Office de Tourisme, du 12 au 26 août, des photographies des concerts des Nouveaux Talents depuis l'an 2000. Nous pourrons ainsi nous remémorer les grands moments du festival et nous souvenir des interprètes que nous avons découverts à Villers et qui font aujourd'hui une belle carrière.
- M.M. : Les concerts se dérouleront comme chaque année, du 16 au 22 août, à 18 heures, dans la salle panoramique du Casino... On ne pouvait rêver meilleur point de vue sur les bains de mer que cette salle aux larges baies ouvertes sur la plage !

Pour le festival, nous vous proposons toujours la formule à la carte :

**le concert : 6 € ou l'abonnement : 30 € pour les plus gourmands**

### Programme

**Mercredi 16 août : Duo de piano à quatre mains, Shani Diluka et Stephanos Thomopoulos**

Wolfgang Amadeus Mozart : Sonate en Ut Majeur, K. 521  
Charles Koechlin : Suite pour piano à quatre mains  
Claude Debussy : Petite Suite  
Georges Bizet : Jeux d'enfants

**Jeudi 17 : Trio Whistler, violon, violoncelle et piano : Aurélie Chenille, Nicolas Fritot et Julien Martineau**

Claude Debussy : Trio  
Wolfgang Amadeus Mozart : Andante con variazioni du Trio en Sol Majeur, K. 564  
Ernest Chausson : Trio

**Vendredi 18 : Duo chant et piano : Shigeko Hata et Julien Dupré**

Mélodies françaises :  
Gabriel Fauré, Francis Poulenc, Reynaldo Hahn, Claude Debussy, Albert Roussel  
et airs d'opéras :  
Chevalier de St Georges, Wolfgang Amadeus Mozart, François Boïeldieu, Charles Gounod

**Samedi 19 : Duo violon et piano, Pascal Monlong et David Violi**

Wolfgang Amadeus Mozart : Sonate en Sol Majeur, K 30  
Claude Debussy : Sonate N°3 pour violon et piano en Sol mineur  
Charles Koechlin : Sonate en Si Majeur, Op. 63

**Dimanche 20 : Trio clarinette, violoncelle et piano : Sandrine Vasseur, Maja Bogdanovic et Sanja Bijak**

Wolfgang Amadeus Mozart : 2 mouvements du Concerto pour clarinette avec piano  
Louise de Farrenc : Trio  
Bohuslav Martinu : Variations sur un thème de Rossini  
Max Bruch : Trio Op. 83

**Lundi 21 : Duo flûte et harpe : Marion Ralincourt et Lucie Marical**

Jean Cras : Suite en duo  
Claude Debussy : Le Petit Berger  
Gabriel Fauré : Sicilienne  
Claude Debussy : La fille aux cheveux de lin  
Maurice Ravel : Pavane pour une infante défunte  
Claude Debussy : Bruyères  
Saint-Saëns : Fantaisie Op. 124  
Wolfgang Amadeus Mozart : Andante du Concerto pour flûte et harpe

**Mardi 22 : Duo violoncelle et piano : Benoît Grenet et Ryoko Sawaki**

Ludwig van Beethoven : Variations sur *La Flûte Enchantée* de Mozart  
Francis Poulenc : Sonate pour violoncelle et piano  
César Franck : Sonate pour violon et piano

# LA STATION FÊTE SON 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

## Un été inoubliable !

Après l'arrivée d'un train à vapeur sur la digue les 27 et 28 mai derniers, les festivités du 150<sup>e</sup> se poursuivent avec :

### Le grand pique-nique du dimanche 16 juillet au marais de Villers

Avec envols de montgolfières, pot de l'amitié, stands gourmands, jeux en bois, promenades en poney, concerts de jazz...

### L'exposition de cartes postales géantes (2<sup>e</sup> série du 8 juillet au 30 septembre)

Sur la digue centrale et digue est

### La reconstitution du 1<sup>er</sup> casino de Villers inauguré en 1856

Sur la plage face au Casino actuel

### Le concours de jeux 1900 le samedi 22 juillet

Avec course de cerceaux, courses en sacs, tir à la corde, diabolo...  
Sur la plage face à l'Office de Tourisme de 15h à 18h  
Gratuite et ouvert à tous – Inscriptions à l'Office de Tourisme

### Les bals musette du 150<sup>e</sup> les 8 juillet et 5 août pour guincher comme autrefois

Avec les orchestres du Trio Ortiz et Michel Dunat Trio, orgue de barbarie, limonaire, jeux en bois, promenades en poney, marché nocturne...  
Sur la place du marché de 17h à 23h – Accès libre

### Les conférences du 150<sup>e</sup> pour découvrir et mettre en perspective l'histoire de la station

« Découverte et pratique des bains de mer » par Yann Lebaillif le 29 juillet, « Le patrimoine architectural de Villers » par Carmen Popescu le 12 août, « L'affiche touristique de Roger Broders » par Benoit Millet le 19 août, « Architecture balnéaire à Villers sur Mer » par Yann Lebaillif le 16 septembre  
Au cinéma du Casino – Entrée libre

Mais aussi des visites guidées pour découvrir l'histoire architecturale depuis ses origines, des audiovisuels...

### Sans oublier les incontournables de l'été

#### Meeting aérien le samedi 15 juillet

Un show spectaculaire de 2h au-dessus de la mer  
Face au Casino de 18h à 20h - Gratuit

#### Le Festival Sable Show «Musiques sur le Méridien» tous les mardis et vendredis du 7 juillet au 22 août

Quatorze concerts gratuits en plein air face à la mer dans une ambiance festive et chaleureuse

A l'affiche : chanson française, danses antillaises ou acadiennes, jazz manouche, rock québécois, musiques de l'est, balades irlandaises ; sans oublier les têtes d'affiche, valeurs sûres de la chanson (Gold et Herbert Léonard)  
Amphithéâtre Perdrisot à 21h - Gratuit

*Herbert Léonard*



#### Les ateliers du Méridien du 10 juillet au 25 août

Découverte des indiens, modelage de dinosaures, initiation au ballet classique, arts du cirque, réalisation d'une fresque du 150<sup>e</sup>  
Du lundi au vendredi – payant – Inscriptions à l'Office de Tourisme

### Et la grande nouveauté de cette année :

#### Danse sur le sable

##### Vendredi 25 et samedi 26 août

Ballets avec la Compagnie Chorégraphique des Jeunes Solistes, dirigée par François Mauduit  
Gala d'ouverture le 25 et « 150 Temps de danse » le 26 à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la station.  
Amphithéâtre Perdrisot à 20h30 - Gratuit

# 7<sup>e</sup> festival de voltige aérienne



Le samedi 15 juillet, à partir de 18h, aura lieu le 7<sup>e</sup> meeting de voltige aérienne de Villers-sur-Mer organisé par le casino avec le concours de la ville. Un spectacle haut en couleur et en émotion qui se déroulera sur la plage villersoise.

Ce festival est né de la passion de Benjamin Tranchant, vice-président du groupe qui possède plusieurs casinos dont celui de Villers-sur-Mer, créateur de la patrouille Tranchant. «*Le festival se déroulera dans une ambiance festive et conviviale avec les plus grandes équipes aériennes du moment*». Des moments rendus inoubliables par un programme qui s'enchaîne comme un ballet. Entre chaque présentation, le spectateur n'attendra pas plus d'une minute pour voir évoluer, au-dessus de la mer des patrouilles qui tracent dans le ciel des chorégraphies à couper le souffle.

Cette année encore, le plateau sera exceptionnel et comprendra essentiellement des patrouilles avec des figures parfaitement codifiées et répertoriées qu'une formation progressive permet de pratiquer en toute sécurité.

Au programme figurent des nouveautés comme la patrouille Bull Dog, avion de la RAF dont la production fut lancée en 1971 et deux Pitts, avions de voltige ultra-performants. Le profil des ailes supérieures et inférieures de cet avion est différent pour lui permettre de voler avec une égale aisance en vol normal et en vol inversé. Autre découverte avec la patrouille Reva et ses 3 avions Acroez.

Seront présents encore l'hélicoptère Ecureuil de la gendarmerie nationale, un Maurane-Saulnier, des Yak 52 russes, un Spitfire et un Corsaire, les patrouilles Cartouche Doré de l'armée de l'Air sur Epsilon, Saint Ivrel sur Stearman et ses acrobates attachées aux ailes de l'avion et Tranchant, première patrouille de voltige féminine.

Ce sont les Fouga Magister, avions à réaction, qui clôtureront le spectacle d'une durée de deux heures durant lequel précision, rigueur, professionnalisme et esprit d'équipe l'auront animé.



# L'environnement, notre intérêt commun

*Les espaces naturels, les vertes prairies et les fleurs des champs, bien sûr!*

*Mais l'environnement durable recouvre bien d'autres aspects qu'il faut prendre en considération, faute de ne traiter que partiellement ce sujet, si important pour le devenir de notre société.*

*L'eau potable et ses ressources, le traitement des eaux usées, la qualité des eaux de baignade, le ramassage et le recyclage des ordures ménagères et autres déchets domestiques, la qualité de l'air et le réchauffement climatique, liés bien souvent aux effets nocifs des véhicules automobiles, la prévention contre les catastrophes naturelles, et notamment les inondations, la maîtrise des sols, voilà un certain nombre de sujets, sans que cette liste soit limitative, qu'il est important d'aborder et de traiter, dans une perspective de développement durable.*

*Nous sommes très attachés à la qualité de notre environnement. Seuls ou en partenariat avec la Communauté de Communes, nous menons un certain nombre d'actions fortes, allant dans ce sens.*

*Dans la prochaine lettre de Villers qui sortira en octobre, nous vous proposerons un dossier complet, en détaillant l'ensemble des sujets suivis et les solutions apportées ou à l'étude.*

*Dès aujourd'hui, et dans le souci de tenir parfaitement informé l'ensemble de nos concitoyens, nous publions la carte des zones inondables de Villers et Blonville, nos deux Communes étant liées par le marais. Ce document a été mis à jour par les services de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) en avril 2006.*

*Une bonne partie du territoire de notre Commune se trouve située dans le périmètre de débordement des ruisseaux dits de San Carlo et du Montcel.*

*Ce qui est annoncé avec le renfort d'un média comme inondable, ne l'est pas. Par contre, d'autres parties bien plus sensibles de Villers le sont.*

*Pas de panique toutefois, il s'agit pour certaines zones de risques dus à des crues dites centenales, zones que des travaux importants, actuellement engagés sur notre commune, devraient sécuriser à très court terme.*

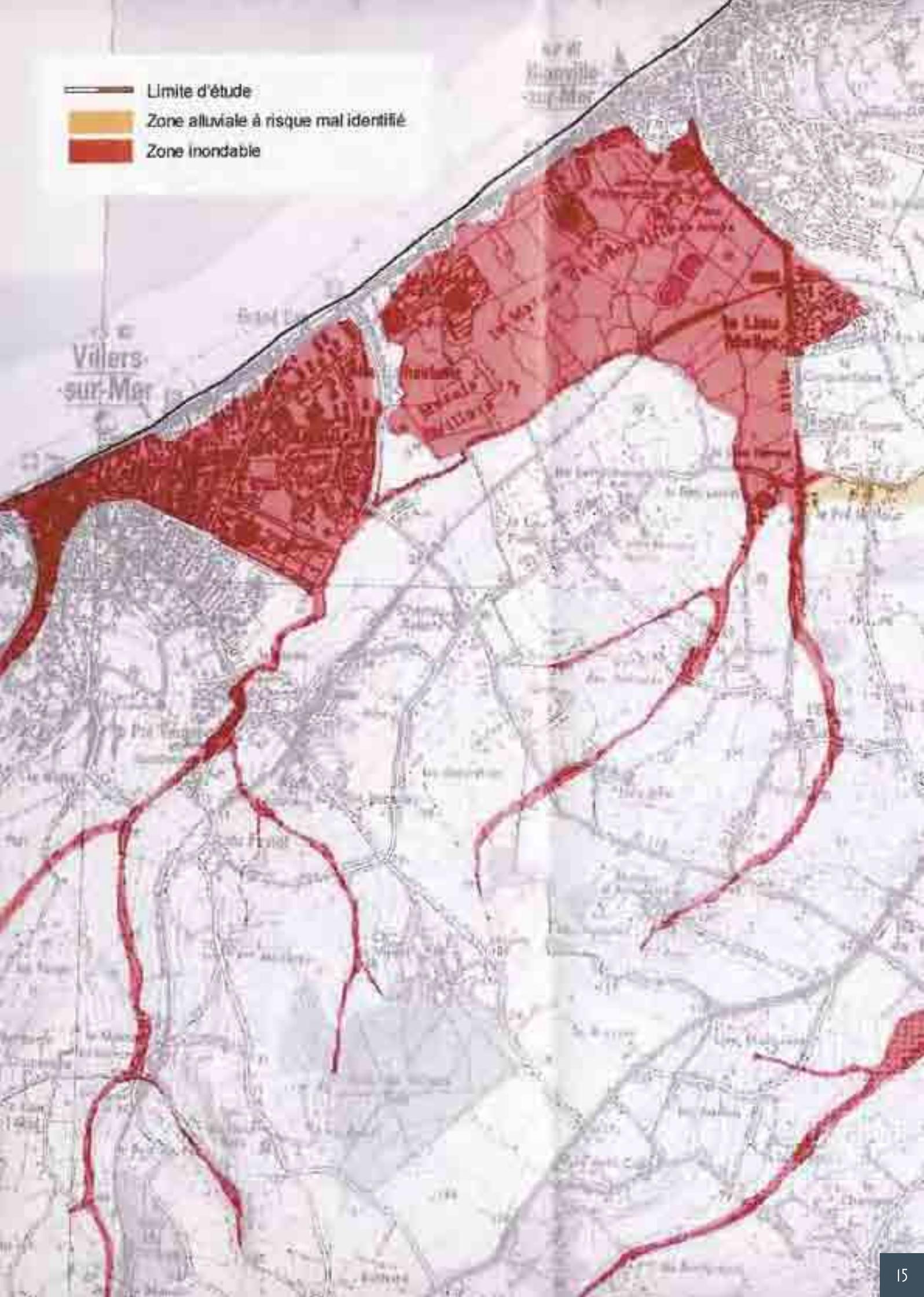
*Soyez assurés de tous nos efforts pour aller vers une meilleure qualité de vie à Villers tout en préservant l'ensemble de notre environnement.*

*Gérard Vauclin, Maire  
La Municipalité et le Conseil Municipal.*

**Atlas régional  
des zones inondables**  
mise à jour 20/04/2006

Direction Régionale de l'Environnement  
BASSE-NORMANDIE

- Limite d'étude
- Zone alluviale à risque mal identifié
- Zone inondable





## *Des milliers de personnes pour un retour dans le temps*

*Bien qu'il n'ait pas bénéficié de la clémence du temps, le soleil toutefois a daigné faire son apparition, le samedi après-midi, le 150<sup>e</sup> anniversaire de la station balnéaire de Villers-sur-Mer s'est déroulé devant des milliers de spectateurs qui ont pu jouir de la présence de centaines de figurants, et de multiples spectacles donnés sur la plage, le centre ville et les rues piétonnes. «C'est génial ! » aimaient répéter les voyageurs qui empruntaient le train pour une balade le long de la mer.*



De gauche à droite : Mme Benoît, épouse du maire de Gonnevilliers sur Mer, Philippe Augier, maire de Deauville, Gérard Vauclin, maire de Villers, Nicole Ameline, ambassadrice, Jean-Paul Henriot, maire de Cabourg.

# FÊTE DU 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE



*La foule a envahi la rue du Général de Gaulle.*

*Voyage dans le temps.*



*Nicole Ameline et Gérard Vauclin en costume Belle-Époque.*



# FÊTE DU 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

DÉFILÉ DE VOITURES D'ÉPOQUE



## Une Rover 1911

Pour ouvrir le défilé, Nicole Ameline, ambassadrice, M. Boisseau, député, et Gérard Vauclin, maire, ont circulé dans une Rover 1911 qui a beaucoup voyagé et qui vient de figurer dans le film «Les Brigades du Tigre». Son propriétaire, Daniel Grongnet de l'Eure, l'a importée de Nouvelle-Zélande !  
«C'est un modèle unique en France ! ».



M. Moussy au volant de sa Renault Torpédo 1917.



La Delahaye 235 de 1930 de M. Hordayer avec, à son bord, M. Desperrois, maire de Pont l'Évêque, M. Benoît, maire de Gonnevillle sur Mer et Mme Curzydlo, maire de Vauville.

## UNE LOCOMOTIVE DE 1925



Durant deux jours, la vieille loco Cordet-Louvet de 1925 a transporté 6000 personnes et effectuait avec ses wagons de 1898 et de 1914 75 voyages. Pas mal pour une prochaine centenaire crachant un lourd nuage de fumée, enveloppée d'un halo de vapeur et obéissant au sifflet du chef de gare. Henri Dupuis qui l'a sauvée de la destruction a conté son histoire. «Elle vient des Côtes-du-Nord où elle a effectué la liaison Saint-Brieuc- Paimpol jusqu'en 1956. Lâchée à l'abandon jusqu'en 1970, il faudra 10 ans et 6000 heures de travail bénévole pour la rénover. Les deux wagons servaient de cabane de jardin hébergeant pour l'un une cuisine d'été et pour l'autre un refuge pour les poules et les canards».



## LES NOTABILITÉS VILLERSOISES



▲ Nicole Ameline, Nicolas de la Bretèche et son épouse.

Didier Paquet, adjoint et son épouse. ▼



▲ Le docteur Durand, 1er adjoint et son épouse Annie.

La délégation anglaise de Wikham en costumes traditionnels. ▼



Mme Colette Vauclin, épouse du maire de Villers. ▼



# LES VILLERSOIS ONT PARTICIPÉ À LA FÊTE



▲ Pascal Duval, Fernand et Marcelle Demorieux.

Marie-Claude Letorel, M. et Mme Romano et les enfants de l'école. ▼



▲ Aurélie et Francine Bequet, Liliane Mégie et Catherine Vincent.

M. Dière et Mme Jacqueline Legros. ▼

Pamela Barthélémy et Aurélie Josseau de l'Office de Tourisme. ▼



## LES COMMERÇANTS ONT PARTICIPÉ À LA RÉUSSITE DES FESTIVITÉS DU 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

Durant les deux jours des festivités qui ont marqué le 150<sup>e</sup> anniversaire de la station, nombreux ont été les commerçants qui ont contribué à la réussite des réjouissances. Les vitrines décorées avec des objets d'un autre temps ont attiré l'attention de tous les visiteurs et ceux qui entraient dans les boutiques pouvaient voir les propriétaires et leur personnel costumés comme en 1900 avec beaucoup de recherche.

Le restaurant Le Celtic avait fait un effort tout particulier pour rendre hommage aux fondateurs de l'établissement à l'aide d'une photo géante de Jeanne Honoré. En 1925, date de la création, l'établissement se nommait La Civette et Jeanne venait d'épouser Ferdinand. Arrivée depuis quelque temps à Villers, elle avait travaillé comme cuisinière dans une famille bourgeoise. «Auparavant, elle demeurait à Paris où elle était au service de Pierre Joliot et Marie Curie», révèle Marie-Annick Honoré, sa petite-fille par alliance, propriétaire du Celtic, établissement dénommé ainsi pour souligner les origines bretonnes de la famille.

Gérard Vauclin s'est fortement réjoui de l'ambiance familiale et conviviale qui a présidé aux deux jours de festivités. «Tout Villers a participé, c'est ce que je souhaitais en organisant cet anniversaire !». Puis il a donné rendez-vous pour le 200<sup>e</sup>. «D'autres que moi y seront et, en particulier, les enfants des écoles qui se rappelleront d'aujourd'hui».



▲ Marie-Annick Honoré a rendu hommage à sa grand-mère, la fondatrice du Celtic

▼ Guillaume Besnier, sa mère et sa compagne joliment costumés.





▲ Danièle Boitel, antiquaire.



▲ La fresque sur la vitrine de Marché Plus.



Benoît Millet, designer, signe l'affiche de la fête. ▲



Christian Vanrell, primeur. ▼

▼ Le bureau temporaire de la Poste a connu un vif succès.





▲ Le vannier.

La brodeuse. ▼



▲ La taverne 1900.



▲ Pains à l'ancienne.

Distribution de bonbons. ▼



▲ Le garde-champêtre.



▲ Valentin et son orgue de barbarie.

La bouquetière. ▼



▲ La nurse.

Le limonaire. ▼

Chanteuse des rues. ▼



## LES VIEUX MÉTIERS

# LES ANIMATIONS

avec l'association Belle Époque, la compagnie Stanislas, le grand orchestre de Beaune et la calèche Belle Époque.



# Remerciements du maire

Mettre en œuvre les idées, parfois un peu folles, du maire, n'est pas toujours chose facile. Avec beaucoup de courage, énormément de travail, un professionnalisme jamais démenti, ils ont fait des merveilles, sous la pression et le stress permanent depuis des semaines, pour réussir ces journées anniversaires du 150ème. Je voudrais, au nom du Conseil Municipal de Villers-sur-Mer, adresser mes plus vifs remerciements à :

Sophie Millet, Nicolas et toute l'équipe de L'Office de Tourisme

Joël Hamelin, Michel Patry et l'ensemble des équipes municipales, tous services confondus. Ils méritent vos applaudissements ;

Je voudrais également remercier l'ensemble de nos partenaires et plus particulièrement le groupe Tranchant, Madame Simon directrice du casino de Villers, Angélique Taner et toute son équipe.

Merci au groupe Tranchant de nous avoir donné les moyens de réaliser ce magnifique Casino 1856.

Merci à l'amicale des parents d'élèves du primaire, à Madame Letorel directrice de l'école primaire et à ses collègues d'avoir initié et permis la participation des enfants à cette grande fête villeroise.

Merci à AUTO RETRO, Nelly et tous les propriétaires des magnifiques voitures que vous pourrez admirer et peut-être emprunter tout au long de la journée.

Merci aux commerçants villerois qui se sont impliqués pour que cette journée soit une réussite. Beaucoup se sont costumés, certains ont décorés leurs vitrines.

Honorez-les de votre visite, il la recevront comme un gage de fidélité à notre ville.

Merci aux pompiers pour leur présentation tout à fait remarquable.

Merci à la gendarmerie et au major Gardin pour nous avoir aidé à sécuriser la manifestation

Merci aux personnalités et à la presse.

Nous avons souhaité que cet anniversaire soit la fête de tous les Villerois.

Quand je vois tant de Villerois costumés, il me semble que c'est ainsi que vous l'avez ressenti. Merci de votre participation qui nous va droit au cœur.

Merci à vous tous et rendez vous pour les deux cents ans.



▲ Défilé sur l'avenue de la République.

## UNE FÊTE PARFAITEMENT RÉUSSIE

Gérard Vauclin a narré l'histoire de Villers, des Romains jusqu'à nos jours. ▼



Sophie Millet en pleine organisation.

## Une kermesse champêtre pour les 150 ans de la station balnéaire

Le 27 mai, l'Amicale des Parents d'élèves de l'école primaire Victor Duprez a organisé sa kermesse annuelle. Cette année l'évènement s'est paré tout particulièrement d'une tonalité « 1900 ».

Le matin, les enfants accompagnés de leurs enseignants ont participé au défilé officiel, tous costumés, et ont pu monter dans la locomotive d'époque. Ce moment fut apprécié de tous et restera dans leurs mémoires.

L'après-midi, costumes, jeux à l'ancienne et ambiance champêtre étaient au rendez-vous ainsi que les nombreux amateurs de divertissements, jeunes et moins jeunes. De nombreux lots ont été gagnés, puisque chaque partie était gagnante !

Amateurs de chamboule-tout, jeu du palet, des quilles, roue, ou encore stands gourmands ont pu se divertir tout au long de la journée dans le cadre verdoyant du jardin public.

La fête a été ponctuée en milieu d'après-midi par une représentation de chants proposée par les enfants de l'école à laquelle a assisté un nombreux public venu les encourager dont le Conseil Municipal en costume d'époque.

Cette année encore la kermesse a remporté un vif succès, et les enfants ainsi que les parents ont particulièrement apprécié le cadre du jardin qui offrait espaces verts et cadre sécurisé permettant aux plus jeunes de s'ébattre sans risque.

La présidente et les membres du bureau en profitent pour remercier l'ensemble des bénévoles qui ont aidé à rendre possible cette fête, les services techniques de la mairie pour leur aide logistique ainsi que les instituteurs.

Les bénéfices de la Kermesse comme les années précédentes, permettront de co-financer le départ en classe de neige avec la Mairie, ainsi que des activités dédiées aux enfants.

Encore merci à tous et ...à l'année prochaine

▼ Les enfants dans l'attente de monter dans le train.



▲ Un stand bien achalandé.

Nathalie Maheut anime le jeu de quilles. ▼



▲ M. Roger, instituteur, et ses élèves.

Des enfants costumés. ▼



## En 1856, Villers sur Mer devenait une station balnéaire.

Pour fêter ce 150<sup>ème</sup> anniversaire, un livre d'or rassemble les souvenirs de toutes celles et de tous ceux qui résident dans notre commune, qui y possèdent une résidence secondaire, qui y séjournent régulièrement ou qui ne sont que de passage !

### EXTRAITS

#### ■ Président,

A l'occasion des 150 ans de notre bien chère station, je voudrais dédicacer ce poème en vietnamien, la langue de mon pays natal, pour témoigner les souvenirs inoubliables dans le livre d'or...

Librement traduit en français :

« Oh bien cher Villers-sur-mer

Cent cinquante ans déjà

Comme tu restes belle et merveilleuse

La vie, l'air et la mer

Chaleureusement tu nous accueilles

Dix milles ans tu restes dans notre cœur

Car tout le monde aime Villers-sur-mer. »

*Famille Vu-Hoàng  
Résidence Bellevue*

#### 25 MAI 2006

■ Bravo, c'est formidable ! N'attendez pas les 200 ans pour reconduire ! Félicitations aux organisateurs.

*Famille Edley  
Beaumont en Auge*

#### 28 MAI 2006

■ Bravo pour le feu d'artifice vraiment très très beau. Rarement vu plus beau à mon grand âge... 72 ans ! Compliments pour l'organisation de cette belle fête.

*Mamy à Villers depuis 36 ans*

■ Souvenir d'une cinquième génération de Villersois : très belle fête !

*Bonnie, Alexandre, Augustin Barbe*

■ Belle fête !

*Salomé, Louis Lainé*

■ Merci pour la fête de notre beau village... Et bonne fête maman !

*Stéphane, Gilles, Florence Christophe*

■ J'ai connu Villers en... 1947. J'avais 10 ans et je venais en colonies de vacances à Castellamare (devenue villa depuis). Je me souviens d'un cours de gym sur la plage que nous avons dû rapidement quitter à cause des mines (reste de la guerre) enfouies dans le sable. Bien des années plus tard, mes enfants ont connu aussi les

« colo », celles des « Bucailles », celles des « Fleurs ». Et nous avons continué à venir en week-end à Castellamare, propriété du comité d'entreprise de la SNECMA ou j'ai travaillé pendant 22 ans.

La retraite se pointant à l'horizon, notre désir s'affirma pour trouver notre « coin de paradis » à Villers bien sûr.

Nous l'avons acquis, près de la gare, entre « mer et campagne ». Nous sommes devenus propriétaire de notre résidence secondaire le 16 juin 1996, jour de nos 35 ans de mariage.

Depuis, nous séjournons longuement l'été avec nos petites filles et très souvent dans l'année quand la Normandie nous manque.

*Jacques et Mireille Sabat  
Le Haut Lieu, Villers*

■ Très jolie fête, pleine de charme. Beaucoup d'imagination et de gaîté. On se sent bien.

■ Très belle fête, réussie, beaucoup d'imagination et très variée dans ses manifestations.

■ Merci pour la belle fête... J'espère que ça recommencera avant cinquante ans ! Merci.

■ 69 et 72 ans : merci pour le souvenir, merci aussi à la municipalité, monsieur le maire. Le Casino, ce sera la plus belle fête de notre vie.

*Des habitants de Villers-sur-mer  
Monsieur Lamidey Gérard et Madame Lamidey Janine*

■ De passage à Villers, superbe. Belle fête !

*Famille Fontaine*

■ Merci à tous de nous avoir donné le bonheur de se transplanter à la belle époque. Deux jours extra ! Nous avons vécu dans un rêve.

*Une pure Villersoise*

■ Nous avons vécu des instants superbes avec une ambiance très sympa... On s'y croyait avec ces costumes magnifiques. Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle réussite.

*Le livre d'or reste ouvert à l'Office de tourisme de Villers, et chacun peut y apporter son témoignage, ses souvenirs d'enfance ou des documents...*

*Pour fêter les 150 ans de Villers,  
Villers Animation et Loisirs lance un concours*

# SUDOKU SUR MER

Pour écrire VILLERS-SUR-MER, on utilise 9 signes différents :

**V, E, I, L, M, R, S, U, -**

Sur le principe du sudoku, il faudra compléter des grilles de niveaux de difficulté variés.  
Du 13 juillet au 14 août 2006, ces grilles seront disponibles à l'Office de Tourisme les mardi et vendredi.

Un gagnant sera tiré au sort entre les bonnes réponses les jeudi et lundi suivants.

Le nom des gagnants sera affiché à l'Office de Tourisme.

Voici une première grille assez facile pour s'exercer :

complétez la grille afin que chaque ligne, chaque colonne, chaque région ( carré de 9 cases)  
contienne tous les signes et que chaque signe n'apparaisse qu'une seule fois par ligne, colonne,  
région.

		-			E	S		V
V		I	U		L			
R		L	-	S				
				L			R	E
		U	M		R	V		
I	R			E				
				R	I	U		M
			S		M	L		-
L		S	E			R		

# VILLERS-SUR-MER 1900

*Yann Lebaillif, conférencier avisé de l'Office de Tourisme nous conte l'histoire de Villers au début du XXe siècle.*

Voilà près d'une cinquantaine d'années que la ville est « lancée ». Peintres, journalistes, gens de lettres, puis guides touristiques et autres annuaires en ont fait la réputation. Le village est devenu « une plage qui se recommande avant tout aux familles par son charme paisible et intime, par l'absence de tout luxe mondain, par une vie de société exempte des obligations de la plage dite "parisienne" »<sup>1</sup>. En effet, dans le sillage des « fondateurs », on trouve certes de nombreux aristocrates, mais aussi des membres de la haute et moyenne bourgeoisie industrielle et commerçante, et quelques demi-mondaines, telle la fameuse Emilienne André, dite Emilienne d'Alençon.

Tous ne sont pas propriétaires, mais quelques milliers de baigneurs se plaisent à séjourner à Villers-sur-mer au moins quatre à six semaines à la belle saison. De nombreuses villas confortables, des chalets coquets et des appartements meublés sont proposés par les trois agences de location. Pour la saison, « il faut compter de 500 à 1200 francs, si l'on veut avoir une villa convenable pour une famille un peu nombreuse ».<sup>2</sup>

Pour un prix oscillant entre 6 et 14 francs, on peut trouver aisément de confortables chambres dans les pensions de famille ou dans l'un des six « bons hôtels » de la ville (du plus cher au meilleur marché : Hôtel des Herbages, Hôtel du Casino, Hôtel des Bains, Hôtel de Paris, Hôtel de France, Hôtel du Centre). Ce qui manque cruellement à Villers, peut-on lire dans les guides touristiques de l'époque, c'est un bel et grand hôtel à l'instar de Cabourg ou Houlgate. Malgré tout, Villers offre une identité formelle avec la ville, et c'est essentiel dans l'organisation de la station de bains. Elle doit rassurer le villégiateur en lui offrant services, distractions et sécurité. Le séjour de ce dernier ne doit pas être qu'un passage, il doit s'inscrire dans la durée. Il en va de la survie économique du projet balnéaire.

Dans les articles des guides ou dans les chroniques des gazettes parisiennes, on mentionne avec exhaustivité les services des postes et télégraphes, la gendarmerie récemment installée (actuelle Mairie annexe), la nouvelle grande église, achevée depuis deux ans ; tout comme sont nommés les médecins (Docteurs Calvet et Levillain) et le pharmacien (M. Bompain).



Photo du premier Casino de Villers-sur-Mer vue de la plage - Collection Yves AUBLET

On ne manque pas non plus de souligner que les baigneurs peuvent se procurer facilement alimentation et objets d'usage courant, au même prix qu'à Paris, dans les nombreux magasins qui garnissent les rues. Ainsi sont distingués les boulangers Guérin et Baclot, les bouchers Lesnis, Féral et Bernard. Dans ces énumérations, seul le premier magistrat de la commune, Monsieur L. Cingal (Maire de 1890 à 1904) semble oublié !

Bref, tous ces éléments, complétés depuis 1882 par une desserte ferroviaire depuis Paris en 5 heures ou en omnibus vers Trouville-sur-mer et Honfleur à l'est ou Cabourg à l'ouest, feront que le villégiateur se plaira et restera à Villers-sur-Mer.

La ville a maintenant « tous les avantages des plus grandes stations balnéaires, sans en avoir les inconvénients »<sup>3</sup>. En outre, un établissement de bains et le troisième casino complètent évidemment l'ensemble. Bientôt, dès 1902, un nouveau casino verra le jour (cf. Magdeleine Gaston-Duprez, **Villers-sur-mer et ses 9 Casinos**, disponible à l'Office de Tourisme). Dans cette saga des casinos, la spéculation financière des actionnaires est toujours au centre des préoccupations, mais un second aspect n'est pas non plus à négliger : la ville de bains se doit de renouveler en permanence son attrait. La nouveauté est essentielle pour assurer une fréquentation régulière et partant le développement économique.

Ainsi, le village d'origine constitué de quelques maisons et cabanes groupées autour de l'église se trouve, au tournant du siècle, noyé parmi les constructions nouvelles. Le schéma d'extension de la ville est simple : un triangle ayant pour sommets les Falaises des Vaches Noires, l'église paroissiale et le site du premier casino (à hauteur de l'actuelle place Mermoz) en forme le cœur.

Vers 1900, les constructions ont conquis l'amphithéâtre qu'offre le coteau de la falaise descendant en pente douce vers les herbages (au-delà de l'actuelle rue Fanneau). Le long de la mer, on a stabilisé les sables, construit des digues (cf. article de Yann LEBAILLIF, « Des Planches à la Promenade de l'Europe » in La Lettre de Villers N°73, oct. 2000) et un chapelet de villas tend le bras à Blonville-sur-Mer. En direction de la gare s'élèvent sur les hauteurs d'imposantes demeures entourées de parcs. Dans le bourg, l'habitat s'est densifié au moyen de maisons jumelées en brique, aux façades plus sobres et aux plans extrêmement fonctionnels : une pièce à vivre avec point d'eau et cuisinière à bois ou charbon, une chambre à coucher, voire deux, un WC par niveau ou parfois au fond d'une courette. Ces habitations sont destinées aux familles plus humbles, artisans, petits commerçants, ouvriers et employés qui habitent Villers à l'année. En 50 ans environ, la population a gagné près de 1000 habitants pour atteindre 1411 en 1901. Une nouvelle école publique a d'ailleurs ouvert ses portes en 1896, sur un terrain disponible de l'avenue de la gare (actuelle avenue de la Brigade Piron, à l'angle avec la rue Fanneau). Elle accueille les jeunes Villersois(es) de plus en plus nombreux. C'est Monsieur Denis qui la dirige jusqu'en 1900.

Ainsi, tout naturellement, la ville gagne peu à peu sur les herbages, où le sol permet de construire sans grand danger - contrairement à la falaise - et sans fondations trop complexes - ce qui sera le cas dans le marais.

A Villers-sur-Mer en 1900, l'inexorable marche vers l'est a déjà commencé.

1 - Villers-sur-mer, séjour et excursions de A. AVLIS, éditions Cornély, Paris, 1897, pages VI et VII

2 - *ibid.* page 10

3 - *ibid.* page 3



Maurice Gozlan, président et Gérard Vauclin, maire.

## Réception de 29 Anglais de Wickham

Depuis près de 30 ans, le comité de jumelage entretient des relations très suivies avec Wickham. A l'occasion du week-end du 1er mai, 29 Anglais ont été accueillis dans des familles villersois. Ces retrouvailles ont été fêtées comme il se doit par une réception officielle dans la salle panoramique du casino par le tout nouveau président, Maurice Gozlan.

«Notre jumelage a été l'occasion de mieux se connaître et une amitié sincère s'est établie progressivement entre les habitants des deux villes marquant la fin de l'isolement, de la méfiance pour développer le sens de leur identité culturelle» a déclaré le président qui a ensuite remercié toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette visite et les familles qui ont hébergé des hôtes.

## Le comité de jumelage

Le bilan du premier semestre 2006 a été dans l'ensemble très positif. Les cours d'Anglais pour adultes qui ont débuté en novembre 2005 se déroulent deux fois par semaine avec une moyenne d'une douzaine d'élèves.

Pour le week-end de fin avril, nous avons reçu une délégation de WICKHAM (Angleterre), ville avec laquelle nous sommes jumelés. Après avoir passé la soirée du vendredi dans les familles, rendez-vous a été pris pour une dégustation des produits de la région. Après avoir déjeuné dans les familles et un après-midi libre, nous nous sommes retrouvés dans la salle des fêtes du Casino. Une réception officielle et un dîner dansant avaient été prévus. Une soirée très réussie, présidée par Monsieur Gérard Vauclin, Maire de Villers-sur-Mer en présence d'une très nombreuse assistance. Le dimanche matin, promenade guidée autour du lac et nouveau rendez-vous pris pour ceux qui le désiraient à l'auberge « Le clos de Pommiers » pour un déjeuner qui s'est terminé dans l'après midi.

Pour quelques uns le week-end s'est terminé par une mémorable partie de pétanque. A 21 heures nous avons accompagné nos hôtes au ferry et nous nous sommes séparés très heureux en nous donnant rendez-vous pour l'an prochain.

A l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la ville, nous avons reçu les représentants de nos villes jumelées qui avaient été invités par la municipalité.

En parallèle, une exposition de photos retraçant les 30 ans des Jumelages entre Wickham et Boffzen s'est déroulée à l'Office de Tourisme et a été visitée par un très nombreux public qui n'a pas hésité à nous poser des questions sur notre Association.

Réunion du bureau du 1<sup>er</sup> juin : la décision d'instaurer pour le mois d'août des cours d'anglais pour les Villersois et nos vacanciers a été prise. Une campagne de communication a été mise en place (affichage, bulletins d'inscription à retirer, communiqué de presse, etc..). Le tableau ci-dessous vous donnera toutes informations utiles. Cette opération entre dans le cadre des activités de Jumelage.

D'autres projets ont été évoqués au cours de cette réunion. Projets qui seront communiqués dès leur concrétisation.

Le comité de jumelage européen de Villers-sur-Mer organise pendant le mois de d'août un cycle de cours d'anglais destiné aux élèves des écoles (primaire, lycée et collège) Ils se dérouleront salle Bagot, rue Bagot à Villers-sur-Mer

Lundi		7	14	21	28
Mardi	1	8	**	**	29
Mercredi	2	9	16	23	30

### Horaires : atelier enfants (niveau CE2 – CM1 – CM2)

Matin de 10h à 11h

### Cours de soutien scolaire

Niveau collège, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

Après midi de 14h à 15h30

Niveau lycée de la Seconde à la Terminale

Après midi de 16h à 17h30

Pour les inscriptions, date limite : 20 juillet 2006

## Association des Propriétaires de Villers

L'Assemblée Générale de notre association aura lieu, cet été, le samedi 5 août 2006, à 9 heures 30, dans la salle panoramique du Casino de Villers.

Elle marquera le vingt-cinquième anniversaire de notre association.

Certes voici là un âge moins respectable que celui de notre station qui avec ses cent cinquante ans en a vu de toutes les couleurs, depuis sa création.

Et qui parmi ses adhérents compte dans sa famille un des premiers habitants de Villers ?

Cet anniversaire est l'occasion pour nous de suivre deux démarches : celle de nous pencher sur le passé et celle de réfléchir à l'avenir : cette dernière réflexion se nourrira de la première.

Nulle nostalgie ne doit nous atteindre : car si le passé avait son charme, il avait aussi ses inconvénients et en définitive le progrès a du bon.

En cent cinquante ans, ce progrès formidable a fait son œuvre et peu d'entre nous le regrettent : pour ceux qui n'y résident pas nous venons à Villers en bien moins que la moitié du temps qu'il fallait à l'époque, nous ne venons plus seulement pour de longs séjours mais souvent pour quelques jours seulement. Nous venons aussi beaucoup plus nombreux et de beaucoup plus loin.

Garder le charme de la ville en la développant harmonieusement a toujours été le souci des propriétaires, c'est donc toujours le nôtre : c'est une exigence permanente parfois difficile à concilier avec certains projets de particuliers comme des responsables politiques.

C'est la raison d'être de notre association que de se montrer la gardienne des intérêts de ses adhérents et les sujets ne manquent pas : nouveau PLU, instauration de la ZPPAUP, aménagements de la ville, nouveaux projets de toutes sortes...

Pour être efficace, soyons nombreux.

Et rendez vous à notre assemblée générale annuelle pour en débattre :

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Association des Propriétaires de Villers  
Secrétariat Général :  
Téléphone : 02.31.88.01.76  
Adresse : BP 43 – 14640 Villers-sur-Mer  
Courriel : villers14\_apv@yahoo.fr

## Beaucoup de monde à la braderie du foyer Saint-Paul

Deux fois par ans, le foyer Saint-Paul et l'association des Familles Villersaises présidée par Maud Buhot organisent avec le concours de nombreuses bénévoles une braderie de vêtements. Celle dite du printemps a eu lieu samedi et dimanche dans les locaux du foyer et a connu une belle affluence, tant la qualité des vêtements proposés et leurs prix alléchants étaient intéressants. Certains acheteurs sont repartis avec des sacs pleins.

Comme toujours les recettes sont utilisées pour offrir à ceux qui le souhaitent des goûters hebdomadaires, chaque jeudi, au foyer, boulevard Pitre Chevalier. Pour terminer la saison, une sortie promenade a été programmée le 18 mai dernier à Lohéac pour découvrir son musée de vieilles voitures.

*Affluence à la braderie*



## Association des familles villersaises

Notre voyage annuel du 18 mai s'est très bien passé dans un climat toujours très convivial. 96 personnes après un bon petit déjeuner ont été très heureuses de redécouvrir le Mont Saint Michel. Ensuite destination pour le manoir de l'automobile à LOHEAC

Le 8 juin, ce fut le dernier goûter de l'année au foyer St Paul. Nous avons fêté les 60 années de mariage des époux Alexandre.

La reprise du foyer se fera le jeudi 21 septembre. La braderie de vêtement aura lieu les 28 et 29 octobre.

*Maud Buhot fête les 60 ans de mariage de M. et Mme Alexandre*



## Amicale du personnel communal

Brocante de l'Amicale le 2 septembre  
2006 en centre ville.  
Noël du Personnel communal le  
samedi 16 décembre 2006

## Saint Vincent de Paul

Comme tous les ans, les distributions  
de denrées alimentaires cesseront  
pendant l'été.

Toutefois, en cas d'urgence un  
service de dépannage sera assuré  
en téléphonant à l'un des numéros  
suivants :

02 31 87 46 42  
02 31 81 91 21  
02 31 87 05 31

## Villers Accueil

A la parution de notre lettre de Villers, nos ateliers seront en vacances. Bien méritées, je pense car nous avons bien travaillé dans la joie, la convivialité, le plaisir de vivre entre amis. Dans l'ensemble, cette année s'est très bien passée sur le plan associatif. Nos ateliers sont bien fréquentés et nos responsables d'ateliers sont très satisfaits. Nos promenades organisées par le Conseil d'Administration ont été bien fréquentées, nous n'avons eu que peu d'annulations et nous avons connu d'excellents moments.

La visite de Port 2000 au Havre et notre voyage à SEVRES ont été très réussis. Le pot de fin d'année «scolaire» a connu un bon succès convivial.

L'exposition de nos travaux manuels d'ateliers se tiendra, comme vous le savez du samedi 5 août au mardi 15 août inclus.

2 matinées le 8 et le 11 et deux soirées le 9 et le 12. Mairie annexe au 1er étage.

Nous vous attendons tous et toutes

Nos activités reprennent le Lundi 18 septembre 2006, notre pot d'ouverture nous réunira le jeudi 21 septembre à 17 heures.

Bonnes vacances à tous et à très bientôt  
Notre meilleur souvenir.

## Villers animation et Loisirs

Villers animation et Loisirs vous présente son programme pour la saison estivale 2006 :

- les audiovisuels présentés par J.P. LOEVENBRUCK auront lieu les lundis 10, 17 et 31 juillet et les lundis 7,14 et 28 août salle du cinéma à 18heures.

- Le rallye pédestre organisé par Thierry DELCAMBRE aura lieu le lundi 21 août à 14 heures.

- Le bridge organisé par Madame de PIERREBOURG et Madame PAQUET aura lieu les mardis 11, 18, 25 juillet

les jeudis 6, 13, 20 et 27 juillet

les mardis 1er, 8, 15 et 29 août

les jeudis 3, 10 et 24 août

Salle panoramique du casino de 14 à 18h

Le mardi 22 août et jeudi 17 août le jeu se fera salle Bagot

- Le rallye automobile organisé par Monsieur et Madame WITASSE aura lieu le lundi 7 août

- Les concerts organisés par Melle GOUILLARD auront lieu le samedi 15 juillet à 20h30 et le samedi 12 août à 20h30

- Visite des vitraux de l'église les vendredis du 14 juillet au 15 août à 17h30. En dehors de ces dates se renseigner auprès de l'Office de Tourisme.

- Le beach-volley organisé par Christian CALDAGUES

Les dates des tournois sont à prendre auprès de l'Office de Tourisme.

Toutes ces animations feront l'objet d'un affichage sur tous les panneaux «Villers Animations»



*Villers Accueil en promenade*

## Association Paléontologique de Villers

### 150 ans de recherches paléontologiques à Villers

Il y a plus de 150 millions d'années que les sédiments calloviens que l'on retrouve aujourd'hui à la base des Vaches noires ont emprisonné ossements et coquillages qui font à présent le bonheur des paléontologues, environ 150 et 100 millions d'années que le même phénomène s'est produit au même lieu et aux époques respectives de l'Oxfordien et du Cénomaniens.

Y eût-il, il y a 50 000 ans déjà, quelque Homme de Néanderthal errant sur le rivage à la recherche de fruits de mer qui, comme le faisaient certains de ses congénères, ramassa l'un ou l'autre fossile pour faire présent d'un collier à sa compagne ou honorer la sépulture d'un ancêtre ? Nul ne le sait et ne le saura probablement jamais.

En revanche, il est plus que probable que nombre de possesseurs de ces cabinets de curiosité que se devait de constituer tout «*honnête homme*» du XVIII<sup>e</sup> siècle faisaient bonne place à des spécimens paléontologiques provenant des Vaches noires, spécimens que l'on appelait alors *pétrifications* ou *fossiles accidentels* pour les distinguer des fossiles propres qui désignaient «*tout ce qui se tire de la terre ou se trouve dans son sein*» comme les sables, les terres, les pierres...

C'est en tout cas de cette époque que datent les premiers témoignages de trouvailles faites dans la région par des «*scientifiques*» comme celle du «*gavial de Honfleur*» due à l'abbé Dicquemare, premier paléontologue bas-normand passé à la postérité.

Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, s'il fut sur la côte normande la période de la naissance des stations balnéaires, fut également celle d'un extraordinaire développement des recherches paléontologiques. S'y employèrent et s'y côtoyèrent en effet des personnages sortis de l'imagination des romanciers, comme Bouvard et Pécuchet, des pêcheurs et douaniers locaux qui avaient vite compris le profit qu'ils pouvaient tirer de la vente de fossiles aux «*messieurs de la ville*», de grands scientifiques internationalement reconnus comme le français d'Orbigny, l'allemand de la Bêche, des anglais venus parfois du British Museum, les premiers collectionneurs locaux bien évidemment.

Parmi tous ces personnages, mentionnons la catégorie des amateurs très éclairés auxquels des notes biographiques ont été successivement consacrées dans les numéros de 2004, 2005 et 2006 de l'Echo des Falaises : Joseph Koechlin-Schlumberger, Maire de Mulhouse, Antoine Passy, Préfet puis Député de l'Eure, Jean-Baptiste Mougeot, médecin vosgien, le Mulhousien étant, semble-t-il, le seul à être venu aux Vaches noires.

Assez tôt en effet est apparue l'opportunité d'une coopération, mutuellement fécondante, entre les scientifiques, notamment de l'Université de Caen, et les chercheurs locaux. Au fil des années ont donc été menés des travaux de recherche de haut niveau sous la direction des professeurs Eudes-Deslongchamps, H. et R. Douvillé, A. Bigot et plus récemment M. Rioult, ce

dernier s'étant notamment attaché à compenser les effets du désastre qu'a constitué la destruction durant la seconde guerre mondiale du musée d'histoire naturelle de Caen ainsi d'ailleurs que celui du Havre.

Bénéficiant des conseils et des encouragements de ces scientifiques, quelques Villersois, comme MM. Postel, Quéromain, Ranson, Mme Bonnet, ont patiemment constitué de remarquables collections dont certaines ont été léguées à la Ville de Villers ou acquises par celle-ci pour créer un musée local de paléontologie.

C'est cet esprit de dialogue entre scientifiques et amateurs que s'efforce de perpétuer l'Association Paléontologique de Villers sur Mer depuis près de 30 ans. Faire «*remonter*» l'information permet aux scientifiques de bénéficier de la présence permanente des amateurs sur le terrain. Faire «*descendre*» la connaissance éclaire les activités des amateurs et alerte le grand public sur la nécessité d'une approche respectueuse de ces témoins de notre très lointain passé que sont les fossiles qui peuvent nous éclairer sur les dangers qui ont toujours menacé la Vie depuis qu'elle est apparue, il y a 3,7 milliards d'années.

Publications diverses et plus particulièrement de l'Echo des Falaises, expositions, conférences, détermination en commun des trouvailles, visites de sites... sont autant de démarches proposées aux Villersois et à leur hôtes pour que cette marche vers la connaissance entreprise, souvent avec enthousiasme et avidité, il y a 150 ans se prolonge longtemps encore. L'association est prête à vous y accompagner.

**Terminons par un jeu de piste auquel nous voudrions associer les très anciennes familles de Villers :** les scientifiques qui venaient chercher des fossiles à Villers il y a 150 ans s'y fournissaient notamment chez une dame Rosalie Lefebvre. Celle-ci aura-t-elle des descendants qui auraient encore quelque documentation sur les activités paléontologiques de leur aïeule ?

Le bureau de l'Association Paléontologique.



## Tennis Club

### Huit ans de présidence de M. Taupin

Une nouvelle saison estivale s'ouvre et nous espérons qu'elle sera bénéfique pour tous, Villersois de Vie, Villersois estivants fidèles à cette station «Mer et Campagne» et aussi estivants qui cette année en feront la découverte.

C'est pour moi le dernier message que je vous adresse par cette lettre puisqu'à dater de mi-juillet je quitte, après huit ans à votre disposition, le Comité de Direction de la présidence du Tennis Club.

Je voudrais ici remercier tous ceux qui m'ont aidé, directement ou indirectement, à assurer, malgré des hauts et des bas inévitables, la pérennité de fonctionnement du Tennis Club de Villers sur Mer en particulier pour faire un lieu de détente ouvert à tous et surtout aux «Villersois de Vie» qui de quelques personnes lors de mon arrivée à la présidence se retrouvent actuellement à plus de quatre vingts.

En outre d'ici peu, grâce à l'implication de la Municipalité, il sera possible de jouer toute l'année sans interruption puisque des courts couverts vont être construits.

## A.S.V.B.B

BRAVO ET MERCI

Bravo aux joueurs de Michael Grégoire, l'équipe seniors « première » atteint son objectif de début de saison, terminer dans les cinq premiers, elle est cinquième avec un effectif très réduit pour la fin de saison. Quant à l'équipe B elle n'a pas pu sauver sa place et descend malheureusement en division inférieure, saison marquée aussi par un manque d'effectif. Les Vétérans ont eux aussi dû faire avec, mais effectuent un bon parcours malgré tout.

Du côté des jeunes, on a pu remarquer une très grande assiduité aux entraînements dirigés par Franck Lebaillif et un excellent état d'esprit.

Débutants : nombreux plateaux disputés

Poussins : 8° de leur championnat

Benjamins : 2° de leur championnat

13 ans : 2° de leur championnat

15 ans : 6° de leur championnat

Un grand merci encore une fois à tous les bénévoles, parents, sponsors et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée et VIVE LE FOOT !

## Pétanque Club

Le club de pétanque de Villers sur Mer est heureux de vous accueillir le 14 juillet 2006 au stade André Salesse, pour un concours de pétanque gratuit en 4 parties.

Inscriptions : 13h30

Jet de But : 14h15

Nombreux lots à gagner, dont 3 lecteurs DVD

Concours juniors, Venez nombreux, un premier prix sera distribué aux premières femmes

Buvette sur place,

Tous les mercredis en juillet et août, concours ouvert à tous, doublette formée, jet de but 14h15

10euros par équipe.

# S P O R T

## Raid longitude zéro

[www.raidlongitudezero.com](http://www.raidlongitudezero.com)

La saison est bien lancée, les places d'honneur aux Raid'Eure, Raid du Touquet, Raid des 5 piliers et Défi du Loreau s'enchaînent pour les membres de l'association, bravo à tous.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour des entraînements ou pour participer à des raids, n'hésitez pas à consulter notre site et à nous contacter pour les entraînements.

Durant tout l'été, venez relever le Défi de l'Eté, vous découvrirez un petit enchaînement de kayak et de course à pied, accessible à tout le monde et peut-être deviendrez-vous un accro des raids (inscription 5 euros, les mineurs doivent être accompagnés).

Epreuve en solo ou à deux avec 3 km de kayak (équipement fourni) et course à pied de 6 km au road book.

Renseignements au Ets des Bains ou 06 76 85 52 49

N'oubliez pas le : RAID DES VACHES NOIRES

Le 2<sup>ème</sup> Raid des Vaches Noires se déroulera le dimanche 15 octobre de 6 h à 17 h. Il sera organisé par notre association et la Mairie. Il s'agit d'un raid multisports, c'est à dire une manifestation sportive regroupant plusieurs activités en complète autonomie, par deux.

Une nouvelle formule voit le jour cette année. L'épreuve se déroulera sur une journée mais pour ne pas limiter notre épreuve aux plus endurants, nous proposons deux parcours (2 classements).

**Le RAID DECOUVERTE 55 km**, pour enchaîner la course à pied, le VTT, le canoë, le run & bike et la course d'orientation.

**Le RAID EXTREME 100 km**, pour enchaîner plusieurs fois la course à pied, le VTT, le canoë, le run & bike et la course d'orientation.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant ou vous joindre à nous comme organisateur de ce grand week-end sportif en contactant :

Association RAID NATURE LONGITUDE ZÉRO - 21 rue Fanneau - 14640 Villers sur Mer

Jean-Luc LAFFERS : 06 76 85 52 49

Marc LAINE : 06 73 62 12 51

Site : [www.raidlongitudezero.com](http://www.raidlongitudezero.com)

# OFFICE DE TOURISME



## VILLERS PASS'TOURISME Profitez de Villers à prix très doux

Le Villers pass'tourisme vient de sortir !

Le principe en est tout simple : le Villers pass'tourisme est un petit livret en vente 10 € seulement à l'Office de Tourisme. Il vous permet de bénéficier de 3 coupons gratuits pour des activités de loisir, 3 bons de réduction -10% (loisirs, commerces, restaurants) et 3 offres privilège. Et pour les familles le 2<sup>e</sup> pass enfant est gratuit.

Cette opération vitrine qui renforce l'image de Villers, station accueillante et dynamique, mobilise plus de 30 partenaires, commerçants, restaurateurs, animateurs d'activités de loisirs, jusqu'à la fin de l'année.

Pour profiter vous aussi des nombreux avantages du Villers Pass'Tourisme, rendez-vous dès maintenant à l'Office de Tourisme.

### Coupons Gratuité loisirs

Ateliers du Méridien – découverte ludique sur la plage  
Balades nature Villers, Terre de Géologie  
Balades à poney (Centre équestre La Villedieu)  
Cinéma du Casino  
Club de plage  
Golf miniature  
Gymnastique douce, tonique ou enfants (« Calm »)  
Location de kayak de mer (Etablissement des Bains)  
Location de vélo (Etablissement des Bains)  
Manège  
Mini kart

### Réductions -10% loisirs

Ateliers du Méridien – découverte ludique sur la plage  
Char à voile  
Club de plage  
Équitation  
Location de catamaran  
Location de vélo  
Stages sportifs du Calm  
Tennis

### Réductions – 10% commerces

La Boutique du rideau  
Claudia création – coiffure esthétique  
Espace coiffure  
Fleur d'oranger - fleuriste  
Harmonie Coiffure  
Boulangerie Placier  
La Rose des Sables – boulangerie pâtisserie  
Vital Marine – centre esthétique

### Réduction -10% restaurants

(attention, toutes les personnes d'une même table doivent être titulaires du pass)

Le Café de France  
Le Celtic  
La Coquille en Or  
La Digue de Villers  
Le Domaine de Villers  
Le Mermoz  
L'Ultimate - restaurant du Casino

### Offres privilège

Bassin école de natation  
Billard  
Zap club du « Calm »

Renseignements : Office de Tourisme - Tél. : 02 31 87 01 18

## SOUVENIRS DU 150<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA STATION

Pour permettre à tous les amoureux de Villers de conserver un souvenir inoubliable de leur station préférée, l'Office de Tourisme propose cette année une large gamme de souvenirs officiels du 150<sup>ème</sup> anniversaire : enveloppes pré-timbrées, cartes postales Villers autrefois et Villers aujourd'hui, t-shirts adultes et enfants, crayons de couleur, presse papier collector. A noter : devant l'immense succès des cartes postales «Villers autrefois côté plage», l'Office de Tourisme vient de sortir «Villers autrefois côté ville», une série de 3 cartes (1 € la carte).

Renseignements : Office de Tourisme - Tél. : 02 31 87 01 18

# L'hippodrome de Deauville Clairefontaine

## Le 150° anniversaire de la Ville de Villers, c'est aussi sur l'hippodrome.

Jeudi 20 juillet **Grande soirée Nocturne** 7 courses de Trot.

Tarif : 3€  
**GRATUIT -18ans**

**Venez participer  
à cette fête !**

Animations tout au long de la soirée avec les dinosaures de la Ville de Villers. Grande chasse au trésor.

Mais aussi : Baptêmes de poneys et d'ânes, Circuit Mini voitures MSA RENAULT, garderie gratuite et encadrée, barbe à Papa et Pop corn offerts...

Animations à partir de 16h00  
Début des opérations 19h30

**Informations  
02 31 14 69 00**

### JOURS DE COURSES

Juillet : 5, 7, 9, 11, 16, 20, 23, 31 • Août : 4, 7, 11, 14, 16, 23, 24, 26, 28 • Octobre : 14, 21

Route de Clairefontaine • 14800 Tourgéville  
<http://www.hippodrome-deauville-clairefontaine.com>

**Les Hippodromes de Deauville.**  
on y court, on y revient !



## Prix du 150° anniversaire de la Ville de Villers

# INVITATION

En découpant et présentant ce bulletin à l'entrée de l'hippodrome, vous entrez gratuitement sur l'hippodrome ce Jeudi 20 juillet.

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

Romann CRETOT, né le 10 mars 2006  
Yohan EURY, né le 14 mars 2006  
Robin DION, né le 16 mars 2006  
Morgane BLAVETTE, née le 12 avril 2006  
Lucie MOREL, née le 14 avril 2006  
Laurine FICHET, née le 20 avril 2006  
Joy DUMAND, née le 4 mai 2006

## Mariage

Monsieur Stéphane LENOT et Mademoiselle Zinève HATRI,  
le 22 février 2006

## Décès

Madame Claudine LEMATTRE, le 6 mars 2006  
Madame Marcelle VENDANGE, le 8 mars 2006  
Monsieur Serge JEAN dit BERTHELOT, le 13 mars 2006  
Madame Jeanne LARRIVAIN, le 19 mars 2006  
Monsieur Claude MUTRICY, le 22 avril 2006  
Monsieur Roger COUET, le 20 mai 2006

## LIVRES

### «Le Grand Sem» de Daniel Duprez

Daniel Duprez, natif de Villers, est l'auteur d'un roman intitulé «Le Grand Sem» (autrement dit : le grand séminaire) qui raconte la courte expérience d'un jeune homme qui a passé six mois agités au Grand Séminaire parce qu'il croyait avoir la vocation religieuse. Ce roman, empreint d'anecdotes plus ou moins cocasses, se lit facilement. On peut le trouver en vente à la Librairie du Marché.

### «Villers-sur-Mer 150 ans» de Jacky et Anouchka Roginski

Ce nouveau livre de Jacky et Anouchka Roginski constitue l'indispensable album souvenir du 150<sup>e</sup> anniversaire de la station. Il est en vente à la Librairie du Marché au prix de 16 €.



# L'église St Martin classée monument historique

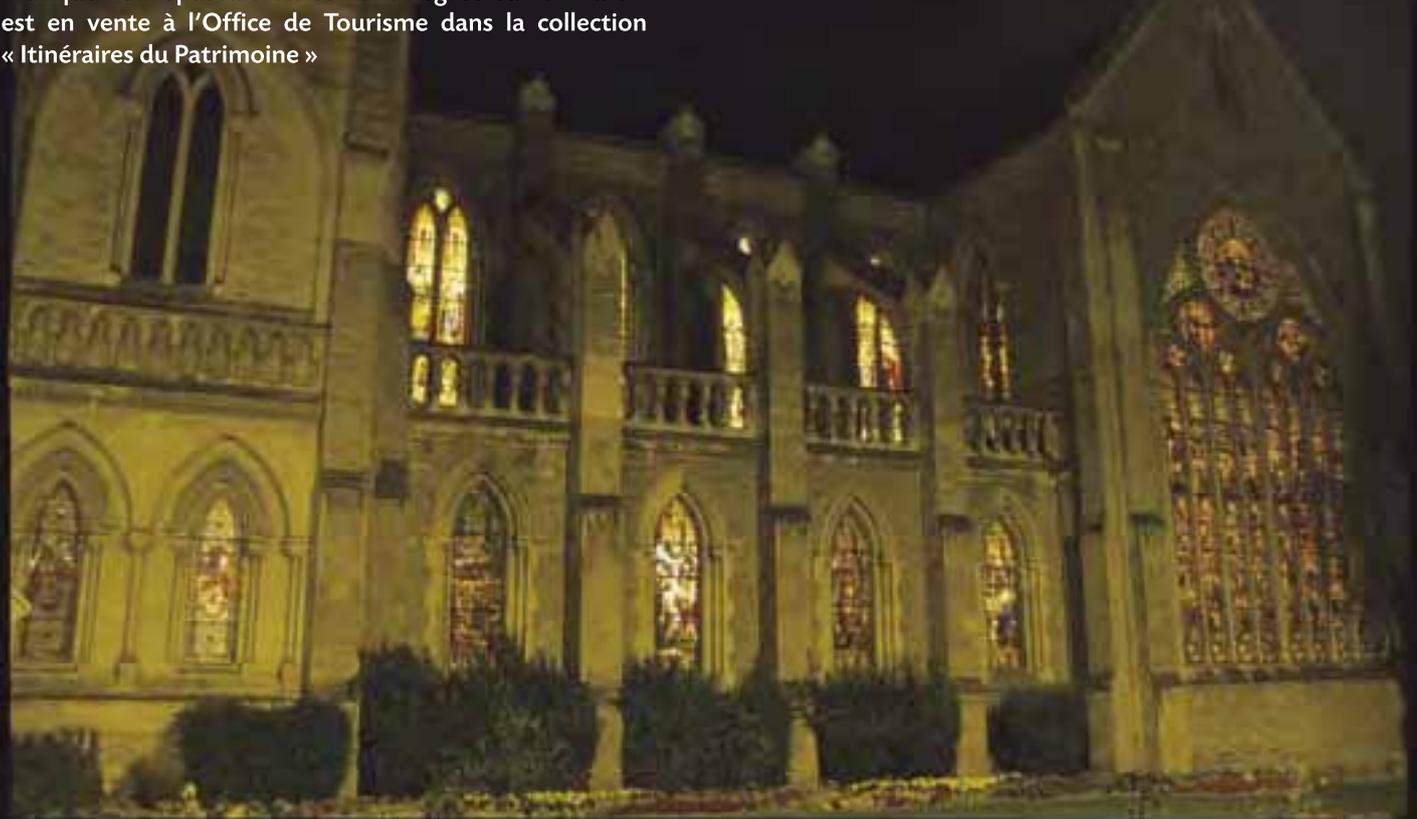
En date du 30 mars 2006, le préfet de la Région Basse Normandie a inscrit au titre des monuments historiques, en totalité, l'église Saint Martin, considérant qu'elle présente un intérêt d'art et d'histoire suffisant pour en justifier la préservation, en raison de sa qualité architecturale et de son décor, notamment l'ensemble des verrières conçues et réalisées par l'atelier Duhamel-Marette et qu'il est nécessaire de donner à l'immeuble une mesure de protection pendant la durée de la procédure de classement, mise en œuvre sur proposition de la commission régionale du patrimoine et des sites.

L'église Saint Martin est typique du style néo-gothique qui a fleuri en Normandie dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a été totalement reconstruite à partir de 1875 d'après les plans de l'architecte Lavallée-Duperron. Ce fut l'occasion d'ouvrir une première souscription auprès des Villersois. Les financements successifs au moyen de quêtes, de dons volontaires et d'emprunts auprès des familles fortunées se poursuivront jusqu'à la fin des travaux.

Le décor intérieur fut confié à des artistes normands, les frères Jacquier, pour la sculpture sur pierre des autels et de la chaire à prêcher et l'atelier Duhamel-Marette pour la vitrerie qui livra un ensemble exceptionnel de 51 verrières colorées réalisées en trois étapes. Cette abondance du décor vitré qui remplace les tableaux religieux habituels reflète l'élan de dévotion caractéristique de la société qui fréquentait alors les sites balnéaires de la Côte Fleurie.

Pour sa part, la commune et son maire, Gérard Vauclin ont pris conscience depuis longtemps de l'intérêt à conserver ce patrimoine. Une étude est en cours pour établir un diagnostic concernant l'état général du bâtiment et en particulier les soubassements et la structure.

Pratique : Un opuscule concernant l'église Saint- Martin est en vente à l'Office de Tourisme dans la collection « Itinéraires du Patrimoine »



# VILLERS SUR MER

## PIQUE-NIQUE DU 150<sup>e</sup>

### DIMANCHE 16 JUILLET 2006



**AU MARAIS DE VILLERS**



**Crédit du Nord**  
Une autre vision de la banque



1856 - 2006  
**VILLERS SUR MER**



**CASINO**  
DE VILLERS-SUR-MER  
GRUPE TRANCHANT

